



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

du jury de l'examen professionnel

**de technicien principal de 2^{ème} classe
par promotion interne**

session 2023

SOMMAIRE

1 - LES PRINCIPAUX CHIFFRES	2
2 - PLANNING.....	3
3 - LES MEMBRES DU JURY	4
4 - LES EPREUVES.....	5
5 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR.....	6
6 - PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ	11
7 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMISSIBLES.....	12
8 - PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EPREUVE D'ADMISSION.....	15
9 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMIS	16
10 - REMARQUES DES CORRECTEURS ET DU JURY	20
11 - FICHE STATISTIQUES.....	21

1 - LES PRINCIPAUX CHIFFRES

	Session 2021 CdG69	Session 2023
Candidats admis à concourir	196	307
Candidats présents épreuve écrite	159	233
% présents « écrit » / admis à concourir	81%	76%
Moyenne épreuve écrite	7.32	6.63
Seuil d'admissibilité	9,5	10.00
Candidats admissibles	34	70
% admissibles / candidats présents « écrit »	21.3%	30%
Candidats présents épreuve orale	34	70
% présents « oral » / admissibles	100%	100%
Seuil d'admission	10,00	10.00
Nombre de candidats admis	24	45
% admis / candidats présents épreuve écrite	15.1%	19%

2 - PLANNING

EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE PLANNING 2023

Début des retraits de dossiers	Mardi 18 octobre 2022
Fin des retraits de dossiers	Mercredi 23 novembre 2022
Date limite de dépôt des dossiers	Jeudi 1 ^{er} décembre 2022
Épreuve écrite d'admission	13 avril 2023
Épreuve orale d'admission	Partir du 12 septembre 2023

INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES DU JURY

Mardi 13 juin 2023	10 heures (prévoir 2 heures)	Réunion pour établir la liste des candidats admissibles
Du 11 au 13 septembre 2023	à partir de 8h00 jusqu'à 17h30	Épreuves orales d'admission
Jeudi 28 septembre 2023	10 heures (prévoir 2 heures)	Réunion pour établir la liste des candidats admis

INFORMATIONS CONCERNANT LES CORRECTEURS

Mardi 25 avril 2023	10 heures (prévoir 2 heures)	Remise des copies
Mardi 30 mai 2023	Retour de l'ensemble des copies au service concours	

3 - LES MEMBRES DU JURY

NOM Prénom	Titre
ALBRECHT Anne	Personnalité qualifiée, Cheffe de projet SI, Grenoble Alpes Métropole
BRUMENT Delphine	Personnalité qualifiée, Directrice adjointe, Département de l'Isère
CHAUMAT Rémi	Fonctionnaire, représentant du CNFPT
FAUDOT Claudine	Élue, Adjointe au maire, Allinges
FRAGOLA Annie	Élue, Adjointe au maire, Crolles
MELENDEZ-DIAZ Lolita	Personnalité qualifiée, Directrice urbanisme Valence Romans Agglo
RABAL Stéphane	Fonctionnaire, représentant du personnel
THEVENON-BERHAUDIN Alain	Fonctionnaire, Directeur général des services, Voreppe
VALTAT Roger	Élu, Président de la Communauté de Communes de Bièvre-Est

4 - LES EPREUVES

L'examen professionnel d'accès au grade de technicien principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne comporte 1 épreuve écrite d'admissibilité et 1 épreuve orale d'admission.

L'épreuve écrite consiste en la rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles (durée : 3 heures ; coefficient : 1).

L'épreuve orale consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat portant sur son expérience professionnelle ; elle se poursuit par des questions visant à permettre d'apprécier les facultés d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 2).

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve d'admissibilité ou d'admission entraîne l'élimination du candidat.

5 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR

Les conditions d'accès

L'examen professionnel d'accès au grade de technicien principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne est ouvert

L'examen professionnel avec épreuves est ouvert :

- agents de maîtrise territoriaux (tous grades) titulaires comptant au moins huit ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'État, dont cinq ans au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique ;
- adjoints techniques principaux de 2^{ème} et 1^{ère} classe titulaires comptant au moins dix ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'État, dont cinq années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique ;
- adjoints techniques principaux de 2^{ème} et 1^{ère} classe des établissements d'enseignement titulaires comptant au moins dix ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'État, dont cinq années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique.

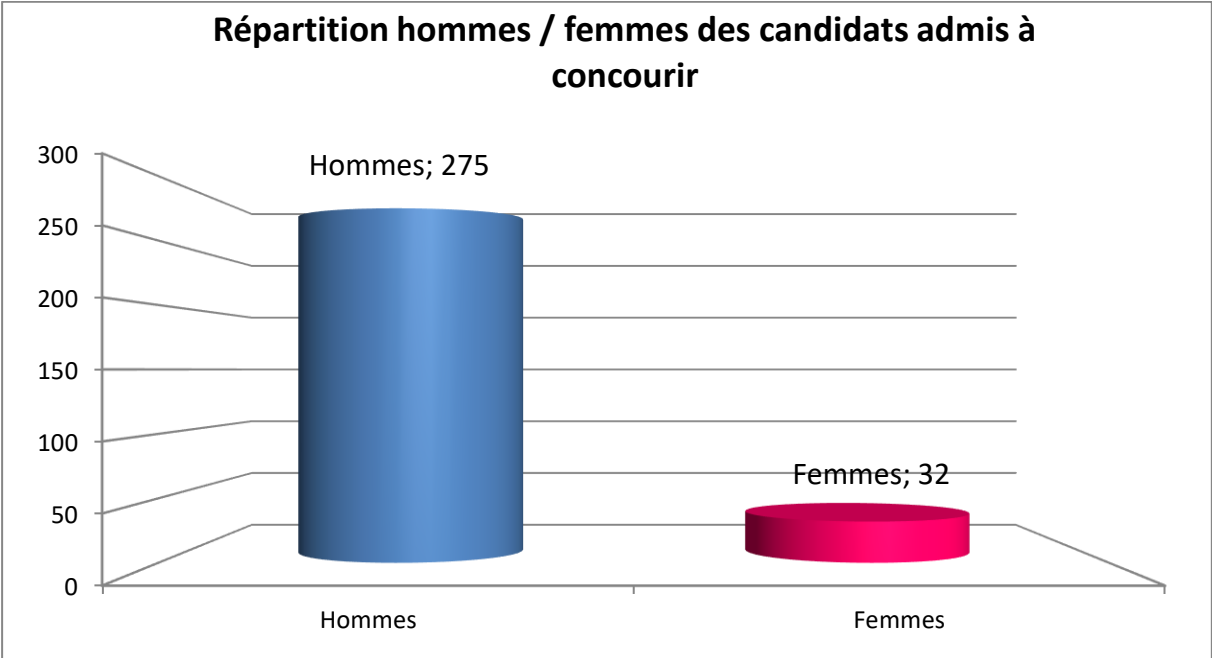
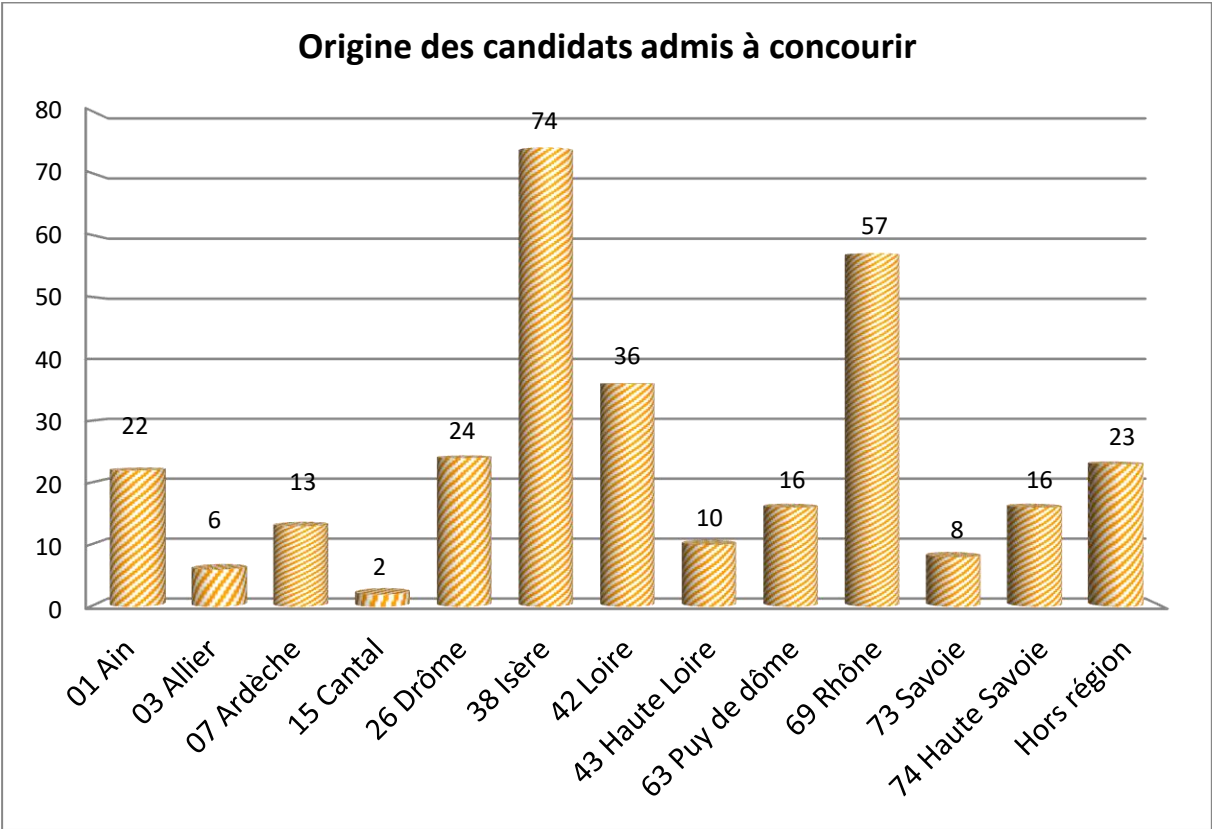
Les agents peuvent se présenter à l'examen un an avant qu'ils ne remplissent les conditions d'ancienneté.

24 dossiers rejetés pour les motifs suivants :

- 10 pour ancienneté insuffisante
- 14 pour grade ne correspondant pas (erreur d'inscription)

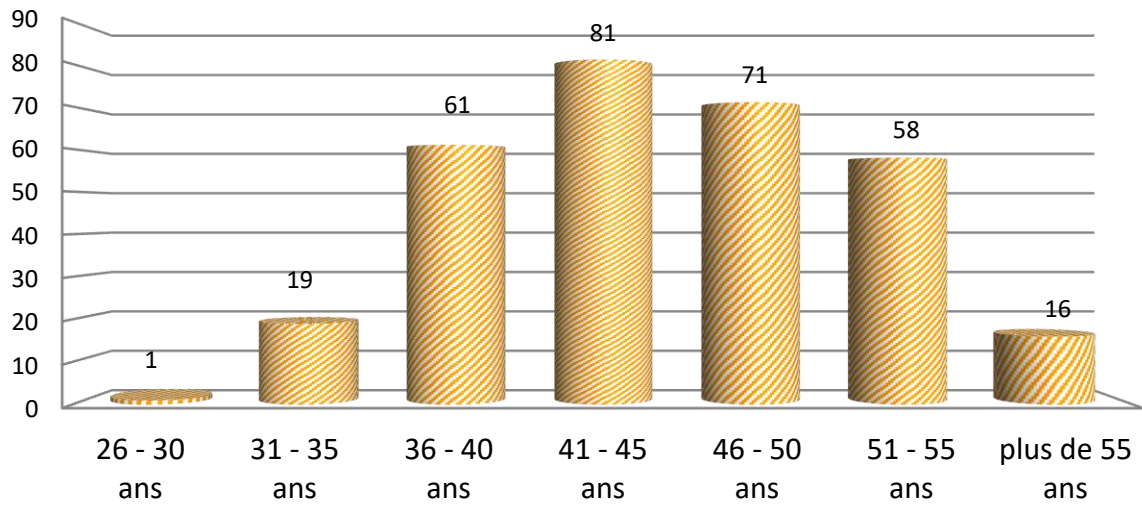
ORIGINE DES CANDIDATS

Origine des candidats par département	Nombre	Pourcentage
Ain	22	7,2%
Allier	6	2%
Ardèche	13	4,2%
Cantal	2	0,7%
Drôme	24	7,8%
Isère	74	24,1%
Loire	36	11,7%
Haute Loire	10	3,3%
Puy de Dôme	16	5,2%
Rhône	57	18,6%
Savoie	8	2,6%
Haute Savoie	16	5,2%
Hors région	23	7,5%
TOTAL	307	100%



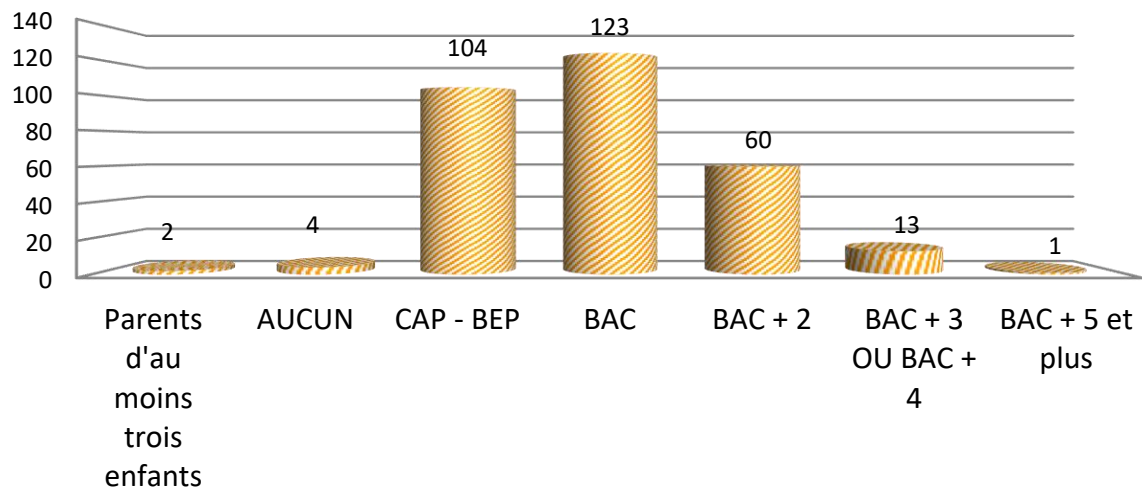
Répartition hommes/femmes	%
Hommes	90%
Femmes	10%

Âges des candidats admis à concourir

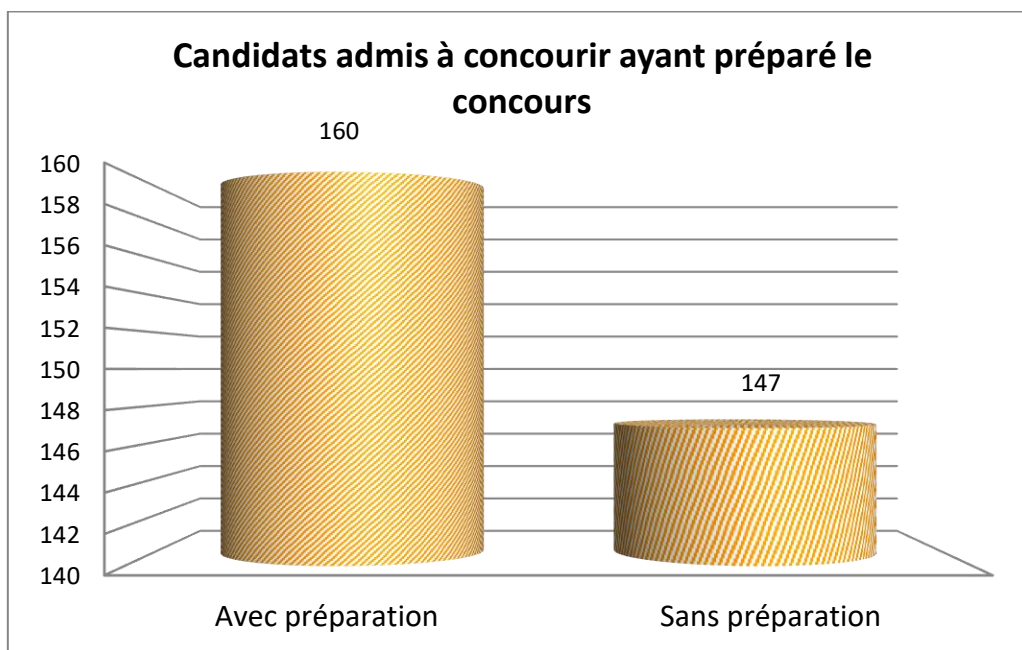


Age des candidats	%
26 - 30 ans	0,3%
31 - 35 ans	6,2%
36 - 40 ans	19,9%
41 - 45 ans	26,4%
46 - 50 ans	23,1%
51 - 55 ans	18,9%
plus de 55 ans	5,2%

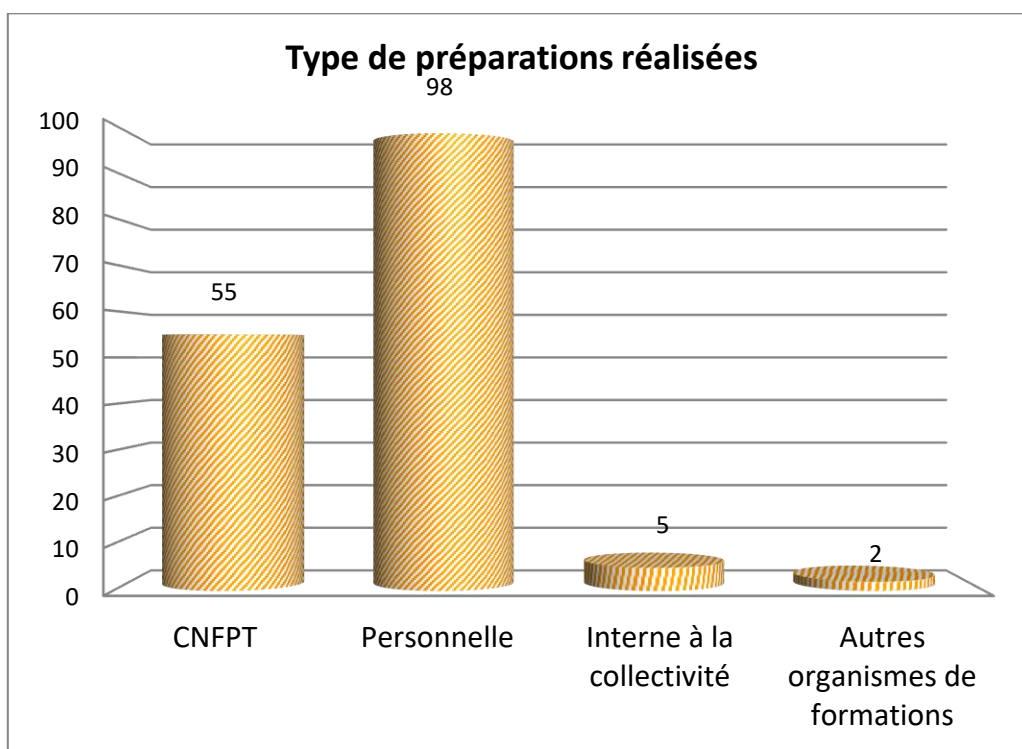
Niveau d'étude des candidats admis à concourir



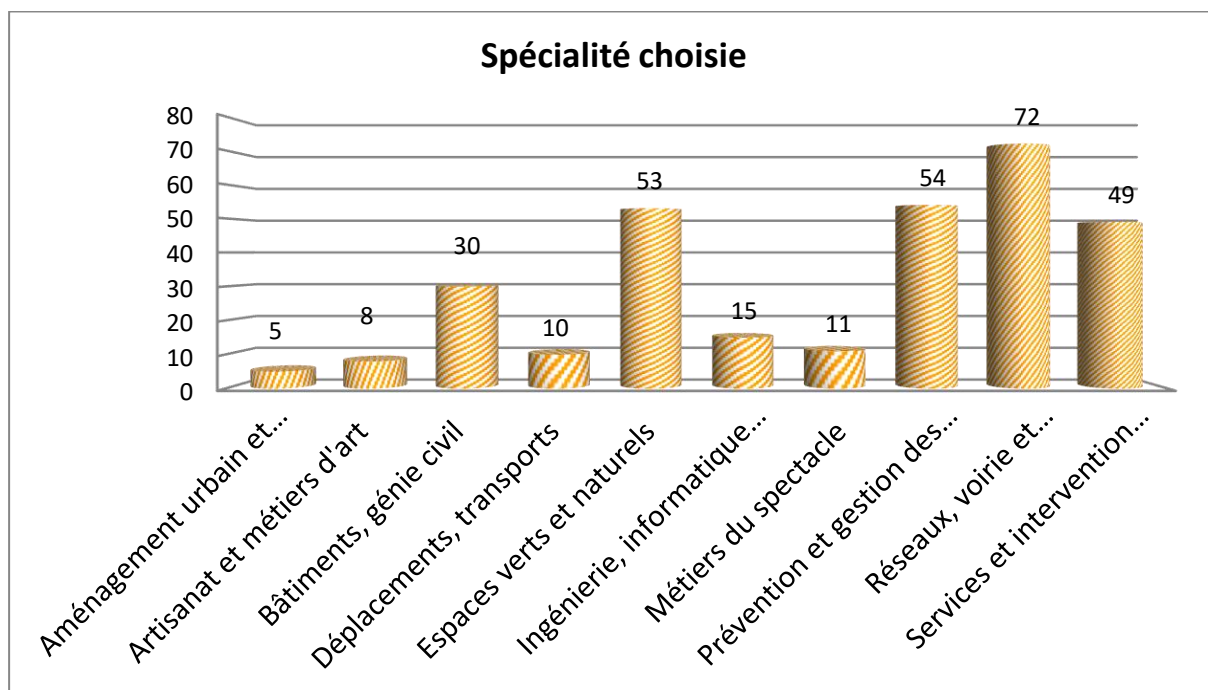
Niveau d'études des candidats	%
AUCUN	0,7%
CAP - BEP	1,3%
BAC	33,9%
BAC + 2	40,1%
BAC + 3 OU 4	19,5%
BAC + 5 et plus	4,2%



Préparation	%
OUI	52%
NON	48%



Type de préparations réalisées	%
CNFPT	34,4%
Personnelle	61,3%
Interne à la collectivité	3,1%
Autres organismes de formations	1,3%



	%
Aménagement urbain et développement durable	1,6%
Artisanat et métiers d'art	2,6%
Bâtiments, génie civil	9,8%
Déplacements, transports	3,3%
Espaces verts et naturels	17,3%
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	4,9%
Métiers du spectacle	3,6%
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	17,6%
Réseaux, voirie et infrastructures	23,5%
Services et intervention techniques	16%

6 - PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

L'épreuve écrite consiste en la rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles (durée : 3 heures ; coefficient : 1).

233 candidats étaient présents à l'épreuve écrite
soit 76% des candidats admis à concourir

Session 2023 :

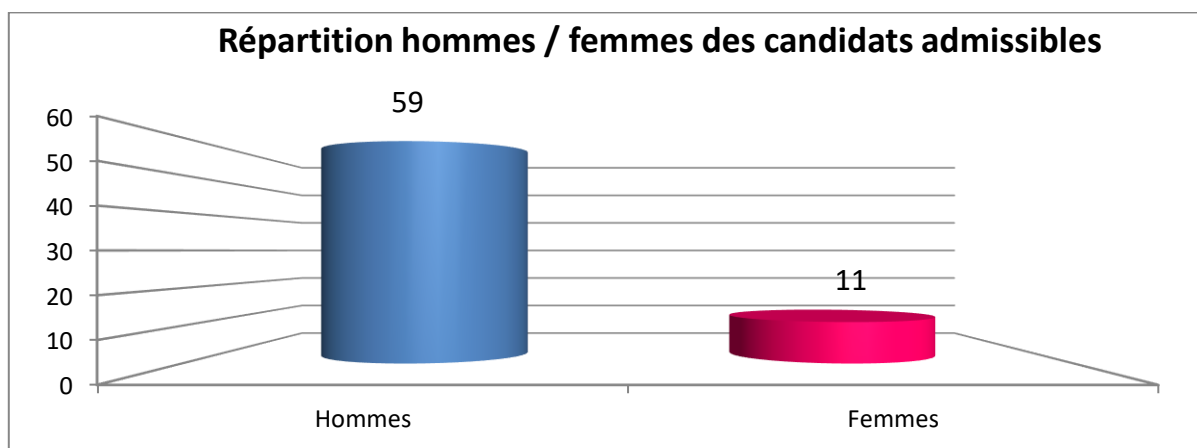
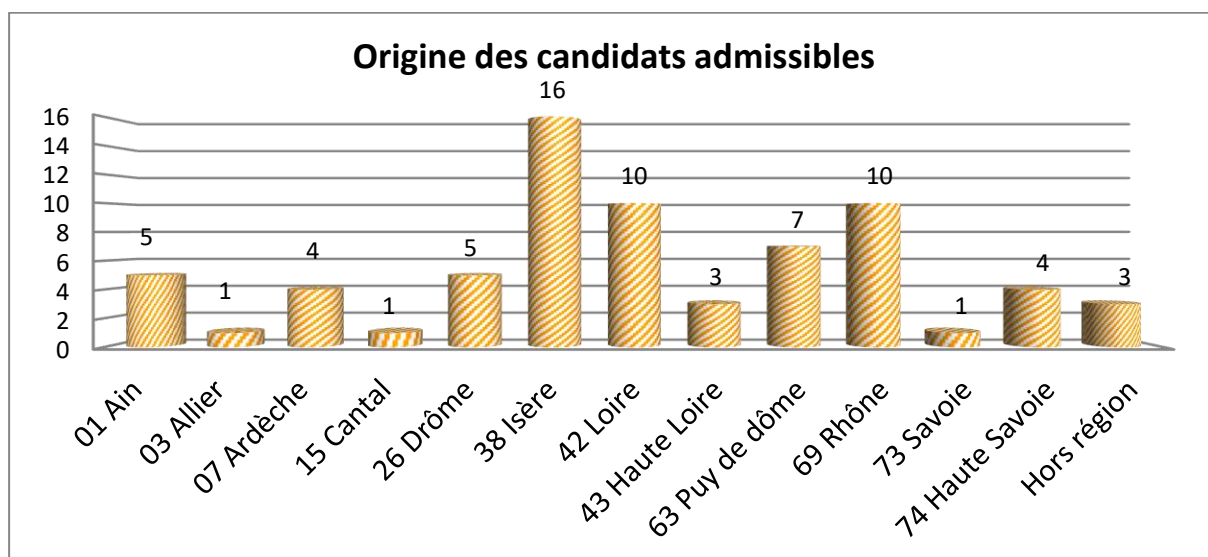
Épreuve	Absents	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne
Rédaction d'un rapport technique	74	307	1	17	7.94

Moyenne par spécialité	
Aménagement urbain et développement durable	5.83
Artisanat et métiers d'art	7.00
Bâtiments, génie civil	6.36
Déplacements, transports	5.56
Espaces verts et naturels	7.57
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	7.41
Métiers du spectacle	9.19
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	8.47
Réseaux, voirie et infrastructures	8.78
Services et intervention techniques	8.36

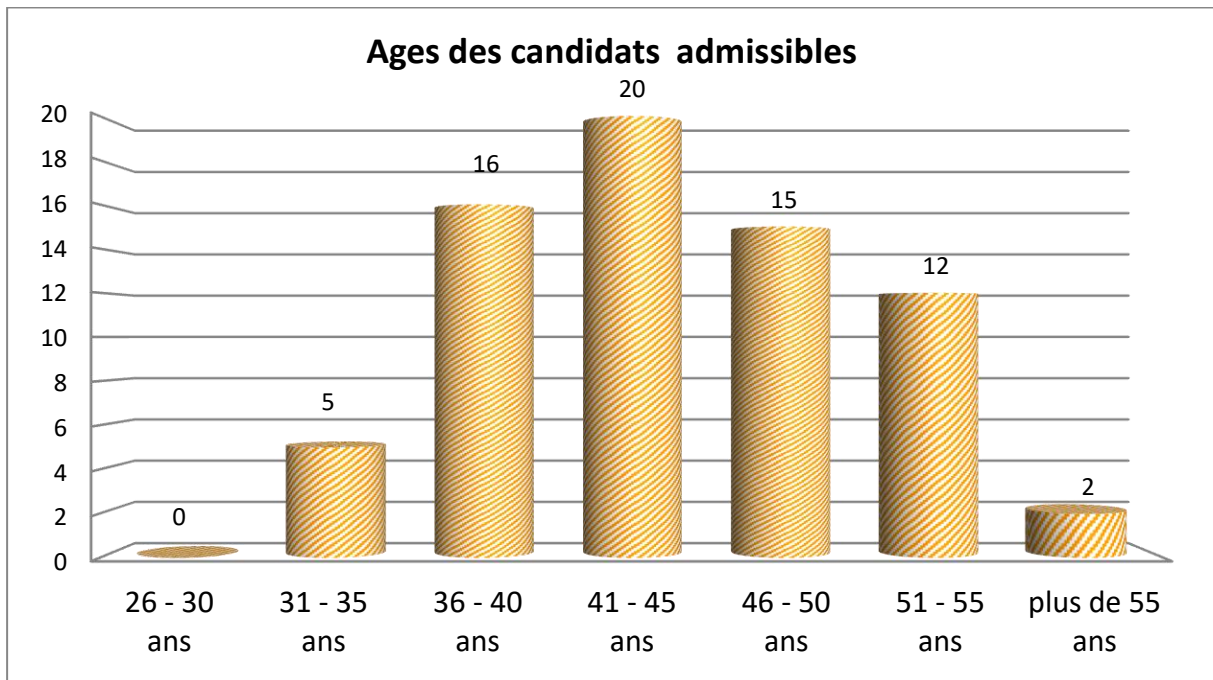
Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 10.00 et a déclaré 70 candidats admissibles.

7 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMISSIBLES

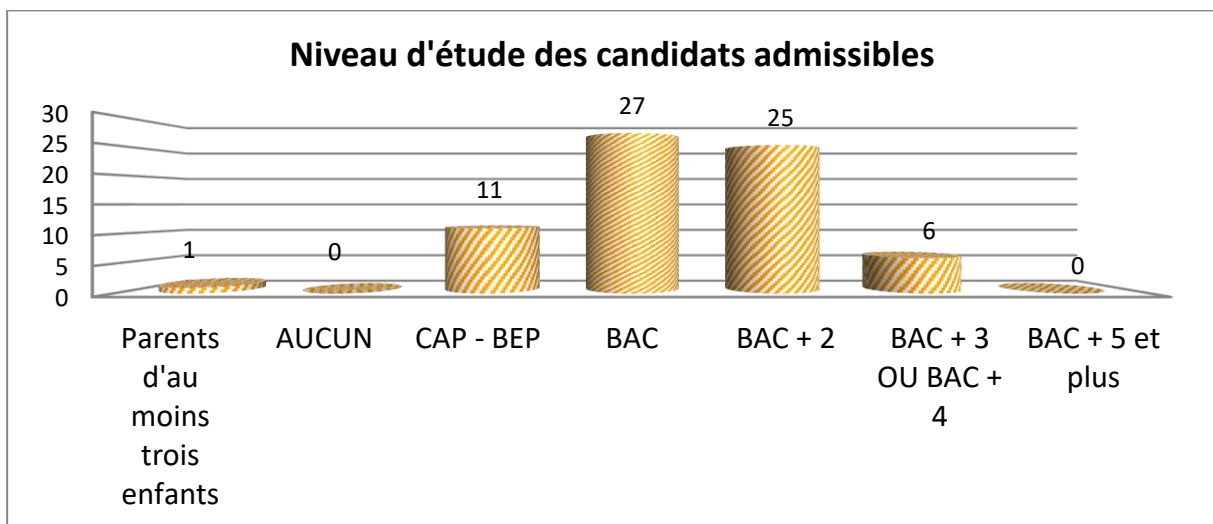
Origine des candidats par département	Nombre	Pourcentage
Ain	5	7,1%
Allier	1	1,4%
Ardèche	4	5,7%
Cantal	1	1,4%
Drôme	5	7,1%
Isère	16	22,9%
Loire	10	14,3%
Haute Loire	3	4,3%
Puy de Dôme	7	10,0%
Rhône	10	14,3%
Savoie	1	1,4%
Haute Savoie	4	5,7%
Hors région	3	4,3%
TOTAL	70	100%



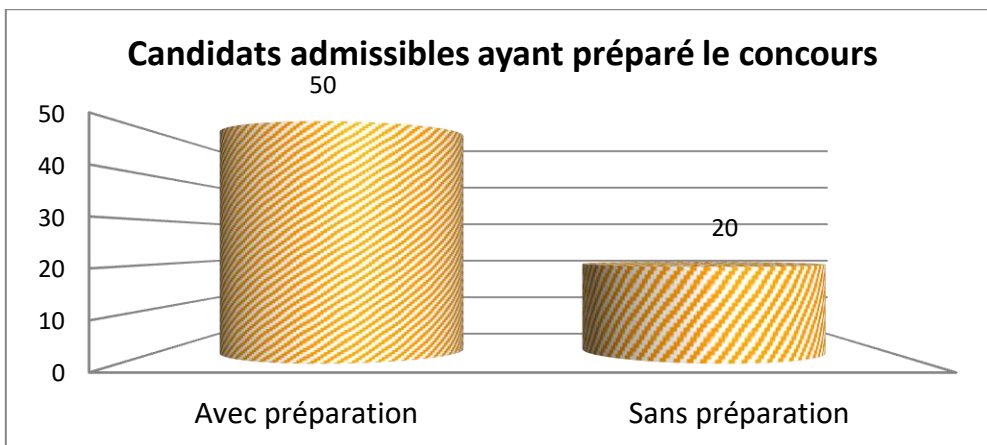
Répartition hommes/femmes	%
Hommes	84%
Femmes	16%



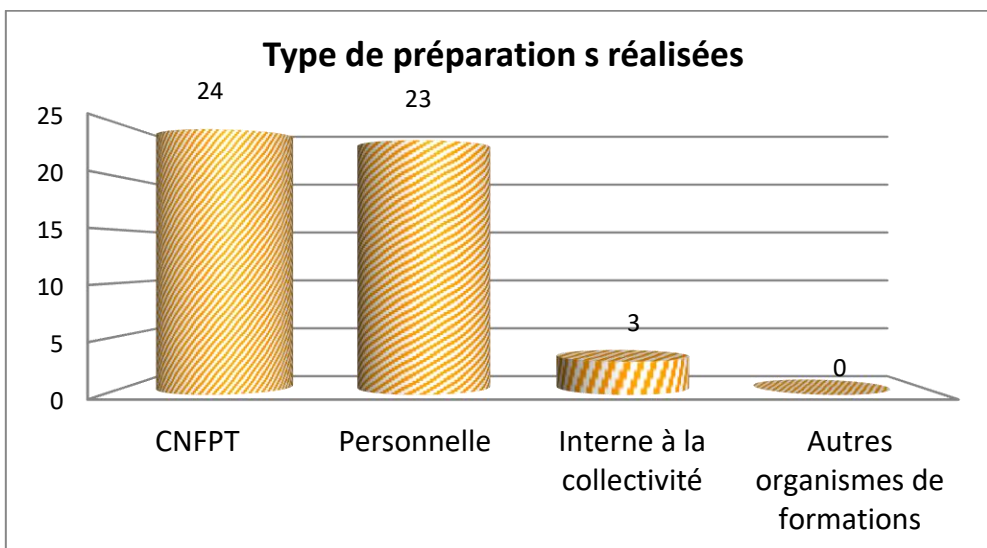
Age des candidats	%
18 - 25 ans	7,1%
26 - 30 ans	22,9%
31 - 35 ans	28,6%
36 - 40 ans	21,4%
41 - 45 ans	17,1%
46 - 50 ans	2,9%
51 - 55 ans	7,1%
plus de 55 ans	22,9%



Niveau d'études des candidats	%
CAP - BEP	15,7%
BAC	38,6%
BAC + 2	35,7%
BAC + 3 OU 4	8,6%
Parents d'au moins 3 enfants	1.4%



Préparation	%
OUI	71%
NON	29%



Type de préparation	%
CNFPT	48%
Personnelle	46%
Interne à la collectivité	6%

8 - PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION

L'épreuve orale consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat portant sur son expérience professionnelle ; elle se poursuit par des questions visant à permettre d'apprécier les facultés d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois (durée 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé, coef 2)

Session 2023 :

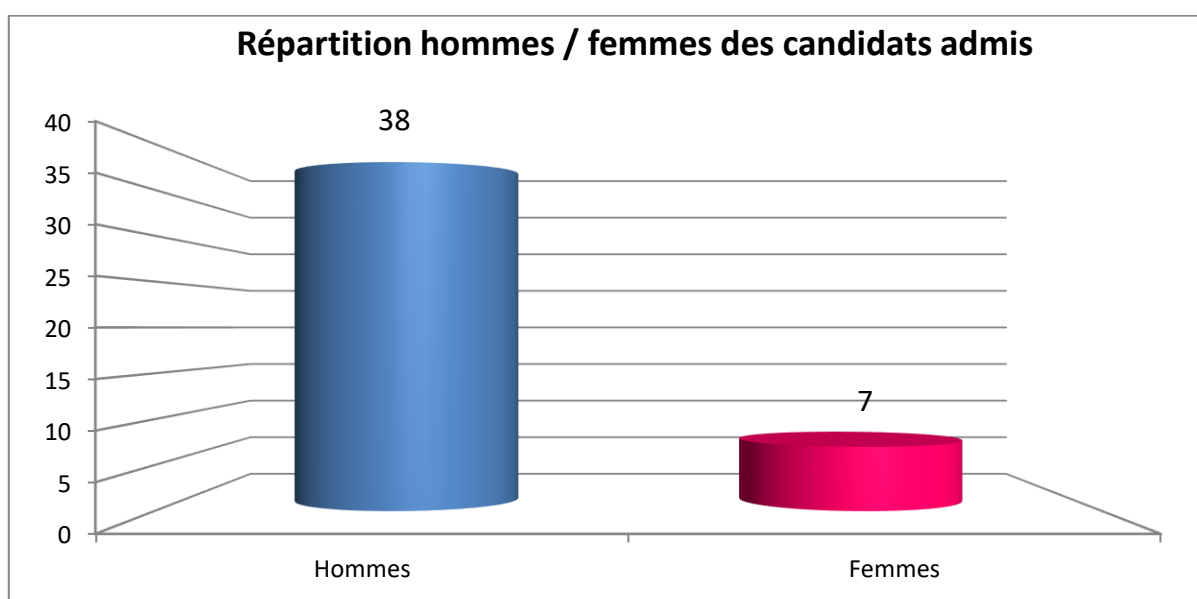
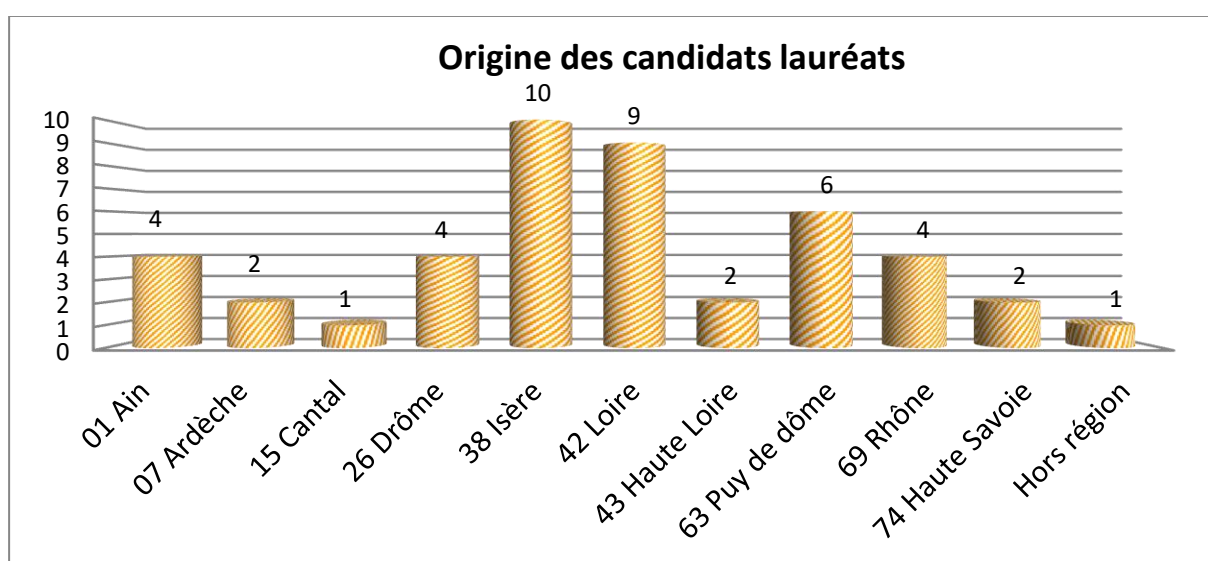
Épreuve	Présents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admission
Entretien	70	3	18	10.84	10.00

Moyenne par spécialité	
Artisanat et métiers d'art	13.17
Bâtiments, génie civil	10.55
Espaces verts et naturels	11.10
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	10.23
Métiers du spectacle	9.44
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	11.11
Réseaux, voirie et infrastructures	11.00
Services et intervention techniques	10.58

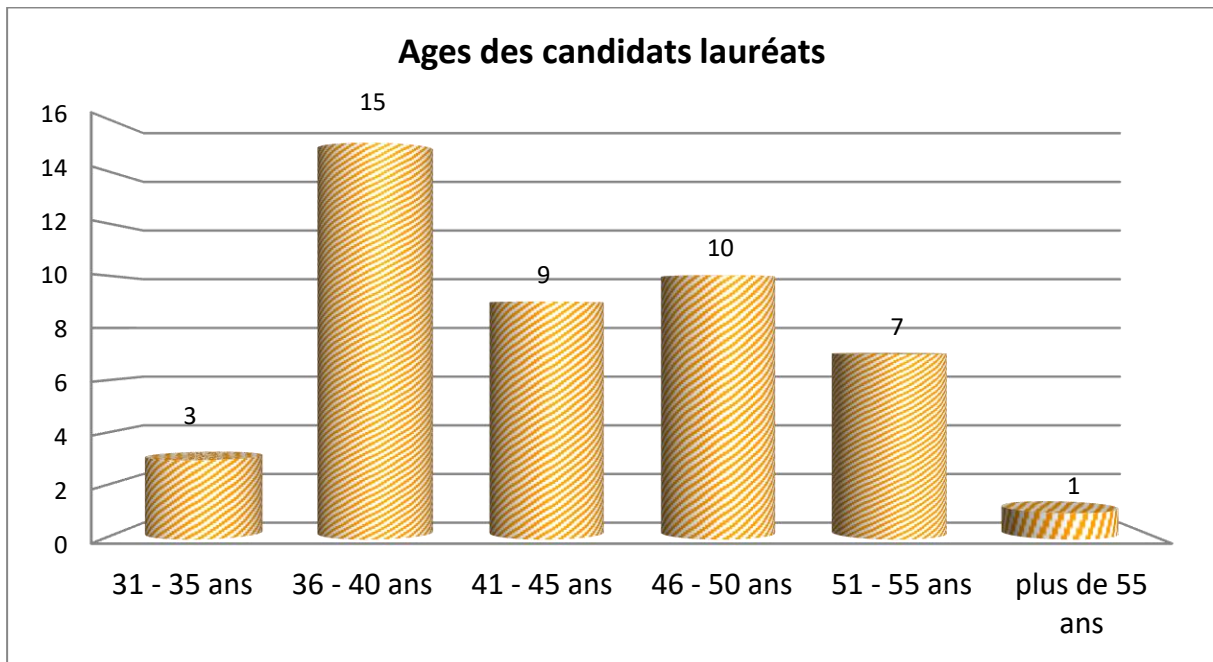
Le jury a déclaré 45 candidats admis.

9 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMIS

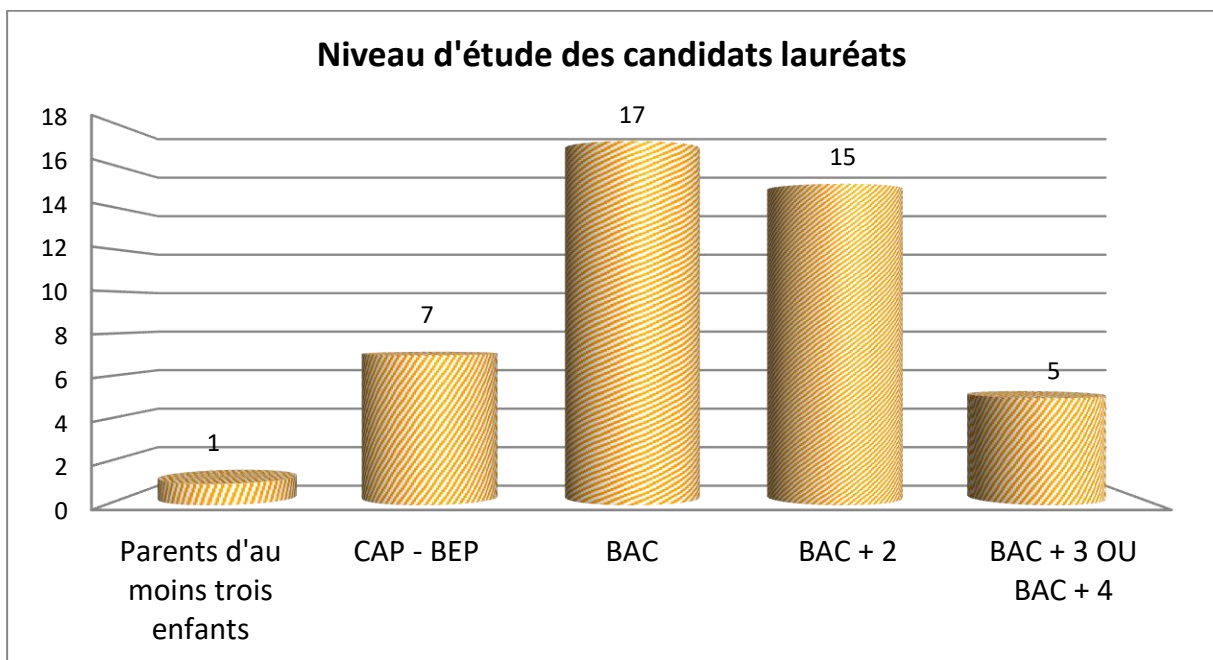
Origine des candidats par département	Nombre	Pourcentage
Ain	4	9
Ardèche	2	4
Cantal	1	2
Drôme	4	9
Isère	10	22
Loire	9	20
Haute Loire	2	4
Puy de Dôme	6	13
Rhône	4	9
Haute Savoie	2	4
Hors région	1	2
TOTAL	45	100%



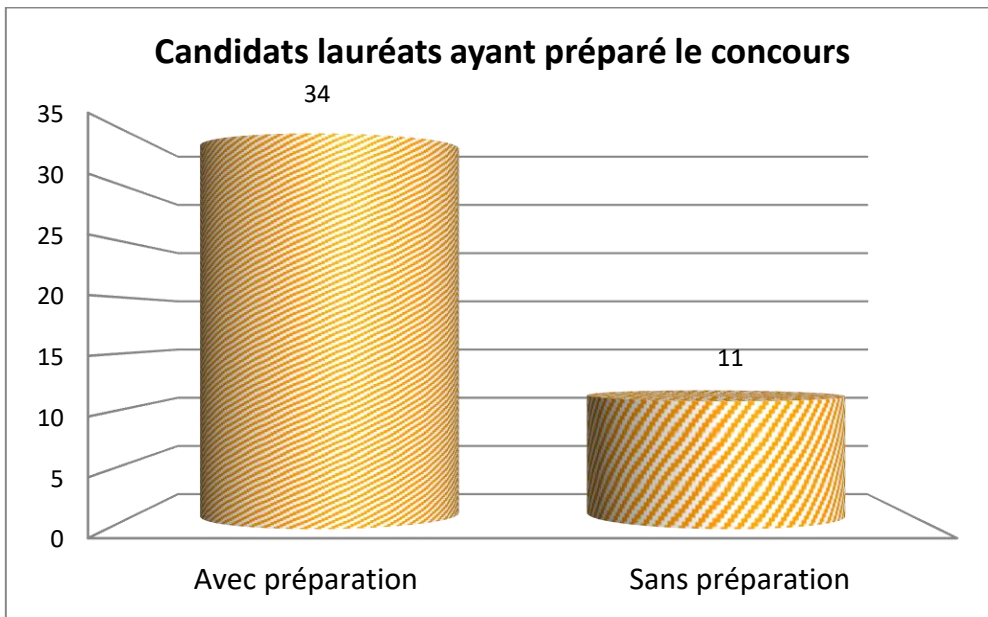
Répartition hommes/femmes	%
Hommes	84%
Femmes	16%



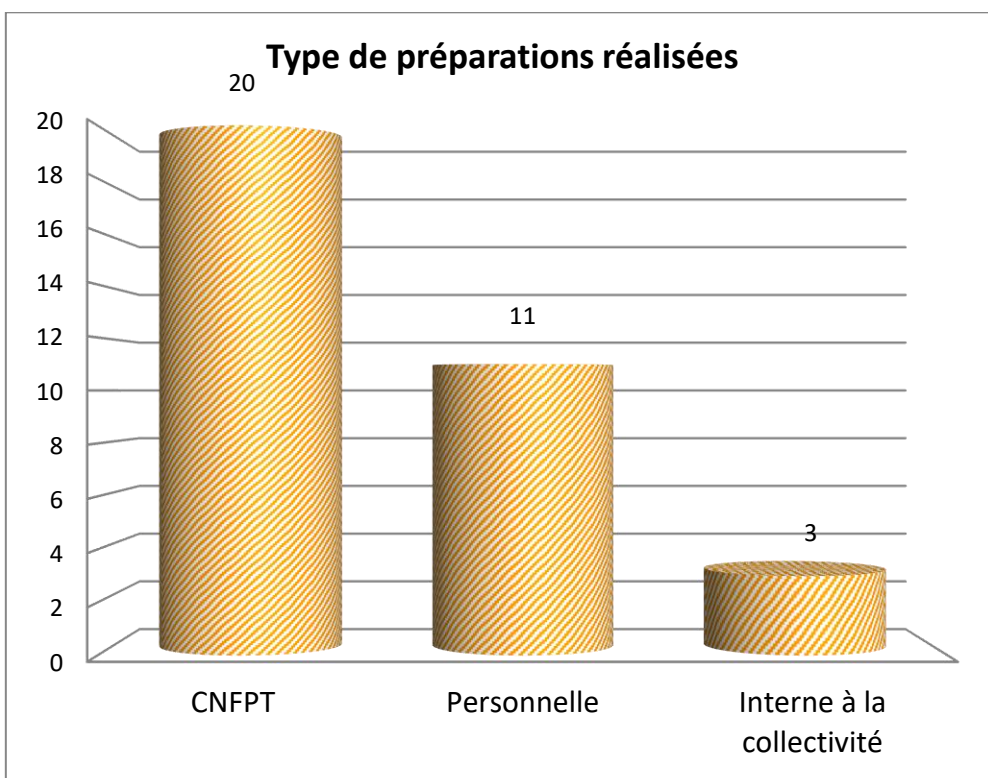
Age des candidats	%
31 - 35 ans	7
36 - 40 ans	33
41 - 45 ans	20
46 - 50 ans	22
51 - 55 ans	16
plus de 55 ans	2



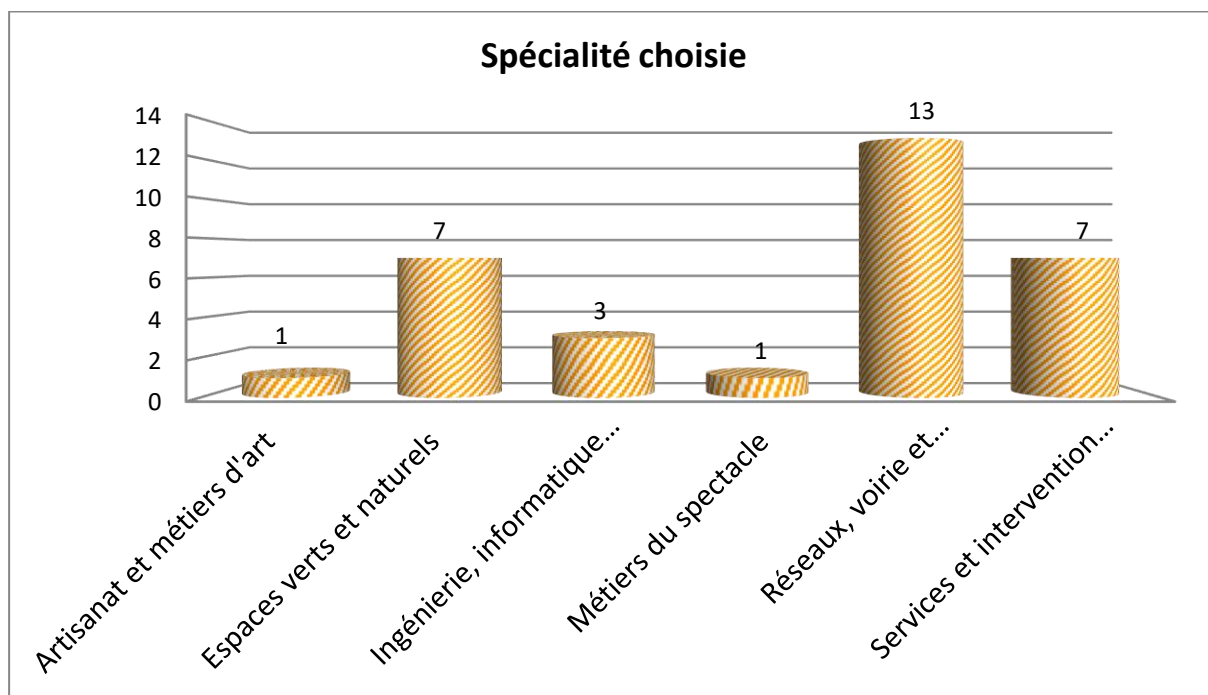
Niveau d'études des candidats	%
Parents d'au moins 3 enfants	2%
CAP - BEP	16%
BAC	38%
BAC + 2	33%
BAC + 3 OU 4	11%



Préparation	%
OUI	76%
NON	24%



Type de préparation	%
CNFPT	59%
Personnelle	32%
Interne à la collectivité	9%



Spécialité choisie	%
Artisanat et métiers d'art	2%
Bâtiments, génie civil	9%
Espaces verts et naturels	16%
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	7%
Métiers du spectacle	2%
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	20%
Réseaux, voirie et infrastructures	29%
Services et intervention techniques	16%

10 - REMARQUES DES CORRECTEURS ET DU JURY

Epreuve écrite

Suite à l'épreuve écrite consistant en la rédaction d'un rapport, les correcteurs mettent en avant les remarques suivantes :

- Niveau faible, des réponses trop souvent partielles
- Méthodologie de projet non maîtrisée
- Orthographe et syntaxe à améliorer
- Des difficultés dans l'expression écrite et la structure du devoir
- Manque de prise de hauteur

Epreuve orale

Après avoir auditionné les candidats lors de l'épreuve orale et analysé les résultats de l'examen, le jury formule les remarques suivantes :

- Bon niveau dans le domaine de compétence mais manque d'ouverture
- Le positionnement dans le management et le projet professionnel reste faible
- Manque de préparation globale pour l'épreuve d'entretien
- La connaissance de la prévention et de la représentation syndicale est à approfondir

11 - FICHE STATISTIQUES

	Admis à concourir	Admissibles	Admis
Nombre de candidats par étape	307	70	45
Hommes	275	59	38
Femmes	32	11	7
% Hommes	90%	84%	84%
% Femmes	10%	16%	16%
Âges des candidats			
26 - 30 ans	1		
31 - 35 ans	19	5	3
36 - 40 ans	61	16	15
41 - 45 ans	81	20	9
46 - 50 ans	71	15	10
51 - 55 ans	58	12	7
plus de 55 ans	16	2	1
Origine des candidats par départements			
01 Ain	22	5	4
03 Allier	6	1	
07 Ardèche	13	4	2
15 Cantal	2	1	1
26 Drôme	24	5	4
38 Isère	74	16	10
42 Loire	36	10	9
43 Haute Loire	10	3	2
63 Puy de dôme	16	7	6
69 Rhône	57	10	4
73 Savoie	8	1	
74 Haute Savoie	16	4	2
Hors région	23	3	1
Niveau d'études des candidats			
Parents d'au moins trois enfants	2	1	1
AUCUN	4		
CAP - BEP	104	11	7
BAC	123	27	17
BAC + 2	60	25	15
BAC + 3 OU BAC + 4	13	6	5
BAC + 5 et plus	1		
Préparation			
CNFPT	55	24	20
Personnelle	98	23	11
Interne à la collectivité	5	3	3
Autres organismes de formations	2		
Avec préparation	160	50	34
Sans préparation	147	20	11
Spécialités choisies			
Aménagement urbain et développement durable	5		
Artisanat et métiers d'art	8	1	1
Bâtiments, génie civil	30	6	4
Déplacements, transports	10		
Espaces verts et naturels	53	10	7
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	15	5	3
Métiers du spectacle	11	3	1
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	54	12	9
Réseaux, voirie et infrastructures	72	22	13
Services et intervention techniques	49	11	7